

JUILLET 2022

LESECHOS

BULLETIN MUNICIPAL D'ESCHENTZWILLER

COMMUNE

ASSOCIATIONS

DIVERS



Toutes les photos de la première de couverture ont été prises à Eschentzwiller par Mme Françoise ROELLINGER.

Merci à elle pour ses splendides clichés.



LE PIQUE-NIQUE DE L'ÉTÉ

Mr le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous proposent un pique-nique géant en plein air le **mercredi 13 juillet 2022** à partir de 19h à l'étang d'Eschentzwiller.

Venez avec votre pique-nique, des barbecues seront aussi mis à disposition. Des boissons pourront être achetées sur place (eau, jus de fruit, bière, vin).

Rencontres, joie de vivre et partage seront au programme !

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Du lundi 04 juillet au vendredi 26 août inclus, la mairie sera ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h, et le jeudi de 15h à 19h.

BALAYAGE DES RUES

Juillet

Jeudi 07 juillet Semaine 27

Septembre

Jeudi 08 septembre Semaine 36

Octobre

Jeudi 06 octobre Semaine 40



Évitez de garer votre véhicule sur la chaussée avant le passage de la balayeuse.

UN PEU D'AIDE

Merci de désherber devant votre propriété, vous aiderez ainsi grandement le travail de notre équipe communale qui n'en manque pas en cette période.

COMMUNE

2 > 19

ASSOCIATIONS

20 > 25

DIVERS

26 > 32

Journal du village d'Eschentzwiller

Tiré à 800 exemplaires

Directeur de la publication : Gilbert Iffrig, Maire

Responsable de la rédaction : Patricia Rolland, Adjointe

Réalisation, rédaction et diffusion : Mairie d'Eschentzwiller

Dépôt légal : Juillet 2022

Impression : Alsagraphic-Rixheim

PISCINES...PLAISIR

L'été est de retour et avec lui, la saison des baignades et des barbecues. Pour que cette période reste un plaisir pour tout le monde, pensons à faire preuve de respect pour notre voisinage.

Limitons le bruit, de jour comme de nuit !

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2022

Administration générale



Installation d'un conseiller municipal

Monsieur le Maire informe que Monsieur Henri BERTSCH est malheureusement décédé le mardi 22 mars 2022. La municipalité lui rend un dernier hommage et observe une minute de silence en sa mémoire. Conformément à l'article L.270 du code électoral, Monsieur Jean-Luc REIBEL, suivant immédiat sur la liste « Avançons ensemble pour Eschentzwiller » dont faisait partie Monsieur Henri BERTSCH lors des élections municipales, est installé en qualité de conseiller municipal.

Consultation des communes pour le PGRI 2022-2027 – soutien aux rivières de Haute Alsace

Monsieur le Maire expose que les collectivités haut-rhinoises se sont fortement mobilisées en 2021 lors de la consultation pour le PGRI (Plan de Gestion des Risques Inondations) Rhin-Meuse 2022/2027. Quelques modifications jugées insuffisantes ont été apportées. Le Conseil municipal est donc invité à exprimer son avis sur le nouveau document.

Le Conseil municipal maintient en conséquence son avis négatif au projet de PGRI du bassin Rhin-Meuse 2022/2027.

Convention de mise à disposition de locaux communaux à l'Union des Associations d'Eschentzwiller

Le Conseil municipal valide le renouvellement des conventions existantes avec l'Union des Associations d'Eschentzwiller concernant la mise à disposition gratuite de :

- hangar situé rue de Mulhouse
- salles et équipements du Dorfhüss situé 4, Rue de Tilleuls et qui est destiné aux associations locale et aux besoins communaux
- la moitié de l'ancien dépôt d'incendie situé 3, Grand'Rue (l'autre moitié étant réservée à la commune) selon les termes définis dans les conventions signées le 1^{er} avril 2019.

Affaires financières

Fixation des tarifs pour la régie boisson

Dans le cadre de la licence IV que possède la commune, les tarifs des boissons vendues par la régie de recette ont été fixés pour l'ouverture annuelle du bistrot.

Approbation des comptes administratifs et de gestion 2021 service « COMMUNE »

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Pierre LIPP, 1^{er} Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, service « Commune », dressé par Monsieur Gilbert IFFRIG, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, approuve ces résultats :

- Résultats issus du compte administratif de l'année 2021 :

> Section d'investissement

Mandats émis 473.892,59€ Titres émis 757.072,96€
Solde comptable d'exécution : +283.180,37 €

> Section de fonctionnement

Mandats émis 713.840,86€ Titres émis 1.030.823,95€
Solde comptable d'exécution : +316.983,09 €

- Constatation du résultat cumulé réel de l'année 2021 :

> Section d'investissement

Excédent 2020 431.774,96 €

Recettes 2021 325.298,00 €

Dépenses 2021 473.892,59 €

Excédent 2022 283.180,37 €

> Section de fonctionnement

Excédent 2020 236.193,86 €

(Affecté à l'investissement)

Recettes 2021 1.030.823,95 €

Dépenses 2021 713.840,86 €

Excédent 2022 316.983,09 €

Il décide d'affecter au budget primitif 2022 du service « Commune » les résultats de l'année 2021 de la manière suivante :

A) inscription de 316.983,09 € à l'article « 1068/excédent de fonctionnement capitalisés »,

B) inscription de 283.180,37 € à l'article « 001/solde d'exécution de la section d'investissement ».

Fixation des taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2022

Le Conseil fixe les taux d'imposition pour l'année 2022 comme suit :

Nature de la taxe	Taux de l'année 2021	Taux de l'année 2022
Foncier bâti	15,06 + 13,17 = 28,23	28,23
Foncier n/bâti	90,62	90,62

Approbation du budget primitif de l'année 2022 du service « COMMUNE »

Le Conseil municipal adopte le budget primitif de l'année 2022, service « Commune » arrêté comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1.005.508,00	1.005.508,00
Investissement	1.252.270,40	1.331.190,03
Report de crédit 2021	84.625,60	5.705,97
TOTAUX	2.342.404,00	2.342.404,00

Il précise que le budget de l'exercice a été établi en conformité avec la nomenclature M14 et a été voté à l'intérieur de chaque section par chapitre.

Affaires intercommunales

Le conseil approuve le rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau de la ville de Mulhouse.

Arrivée à échéance du contrat enfance et jeunesse (C.E.J) de M2a– signature et mise en œuvre de la convention territoriale globale (CTG) comme nouveau cadre contractuel avec la CAF du Haut-Rhin pour la période 2022-2026

La CTG permet la mise en œuvre de mesures visant à préserver le fonctionnement des services aux familles, à soutenir le développement d'actions prioritaires répondant à de nouveaux besoins, à développer une stratégie partenariale pour accompagner les familles dans l'ensemble de leurs droits légaux et extra-légaux et à faciliter la coordination des actions et interventions sur le territoire.

Le Conseil municipal valide le principe d'engager la commune dans la démarche avec la CAF.

SEANCE DU 28 AVRIL 2022

Administration générale

Election des délégués du conseil municipal dans les structures intercommunales

Selon l'article L.2121-33 du code général des collectivités territoriales, il appartient au conseil municipal de procéder à la désignation de ses membres pour siéger au sein d'organismes extérieurs. Le vote se fait à bulletin secret.

Suite au décès de Monsieur Henri BERTSCH, il y a lieu de le remplacer dans certains organismes.

Elections des délégués du conseil municipal au Syndicat intercommunal de Habsheim et environs

Mme Denise HERTH, suppléante.

Elections des délégués du conseil municipal au Syndicat d'Eau du Canton de Habsheim.

Mme Adrienne CAMPILLO, suppléante.

Chasse communale-désignation des membres de la commission de dévolution

M. Noël MULLER, suppléant.

Chasse communales-désignation des membres de la commission communale consultative de la chasse

M. Jean-Jacques VOGELSPERGER, suppléant.

Recomposition des commissions communales

Par délibération du 19 juin 2020, le conseil municipal avait créé les commissions communales.

Suite au décès de Monsieur Henri BERTSCH, il y a lieu de le remplacer dans les commissions dont il faisait partie.

Finances-Budget

M. Henri BERTSCH est remplacé par Mme Natacha MEYER.

Urbanisme - Voirie – Patrimoine - Service technique – Environnement et Développement durable

M. Henri BERTSCH est remplacé par Mme Sophie BOEGLIN.

Communication

M. Henri BERTSCH est remplacé par Mme Isabelle DEBECKER.

Sécurité - Pompiers - Brigade Verte

M. Henri BERTSCH est remplacé par Mme Catherine WEIGEL.

Affaires sociales – Personnes âgées

M. Henri BERTSCH est remplacé par M. Jean-Luc REIBEL.

Associations, Fête du village et Gestion de la salle polyvalente

M. Henri BERTSCH est remplacé par M. Charles GRAFF.

Désignation des délégués du conseil municipal dans certains organismes extérieurs

CCAS (Centre Communal d'Action Social)

Mme Natacha MEYER est élue déléguée titulaire en remplacement de Monsieur Henri BERTSCH.

Vœu relatif à la hausse du coût de l'énergie

Depuis maintenant plusieurs semaines, les collectivités territoriales subissent des hausses considérables des prix de l'énergie et des matières premières sur les marchés, dans un contexte de fragilité des finances publiques déjà fortement impactées par la crise COVID.

Pour Eschentzwiller, cela se traduit, par exemple, par une hausse du prix du kWh de l'électricité de 40% par rapport à 2021, hausse qui a pu être limitée grâce à un groupement de commande avec Mulhouse Alsace Agglomération, sans quoi elle aurait été estimée à 79%.

Afin de préserver les services publics, mais aussi les investissements essentiels à la reprise économique et à la transition écologique, et de préserver le pouvoir d'achat des ménages, les collectivités doivent être accompagnées au même titre que les entreprises et les particuliers.

A ce jour le Gouvernement n'a pas donné suites à ces requêtes.

Le Conseil municipal demande à Monsieur le Maire de saisir Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance sur la problématique de soutenabilité de cette hausse spectaculaire du coût de l'énergie sur le budget communal en demandant :

- de limiter l'impact de la hausse des prix de l'énergie pour les collectivités territoriales et leurs groupements par des solutions immédiates, à l'image des dispositifs mis en place pour les particuliers et les entreprises,
- d'appliquer un taux de TVA réduit sur les factures énergétiques des collectivités territoriales et leurs groupements
- de permettre aux collectivités territoriales et leurs groupements qui le souhaitent de bénéficier des tarifs règlementés de vente d'électricité et de gaz, et de les pérenniser

Affaires financières

Travaux d'aménagement de la voirie du lotissement Schweitzer

Le cabinet Ostermann de Riedisheim a fourni un estimatif pour les travaux d'aménagement de la voirie du lotissement Schweitzer d'un montant de 402.999,50 € H.T.

Les travaux de réfection de la voirie du lotissement Schweitzer, à savoir les rues Moll, Nithard, Schweitzer et une portion de la rue de Landser feront suite à des travaux de maillage par le service des eaux et au remplacement par le SIVOM des conduites d'eaux usées dans une partie de ces rues.

Ces travaux communaux devraient pouvoir commencer entre août et septembre 2022 pour une durée de 2 à 3 mois.

A ce jour, l'opération totale est donc évaluée à 414.429,00 € H.T.

Le Conseil municipal accepte la réalisation des travaux d'aménagement du lotissement Schweitzer en 2022.

Affaires patrimoniales

Rétrocession de la voirie et des réseaux du domaine du Vieux Moulin

Par courrier du 17 mars 2022, la société C.L.M IMMO de HABSHEIM, agissant en tant que syndic de copropriétés, représentée par Christophe WOLFARTH, a demandé à la commune le transfert dans le domaine public communal de la voirie privative du « Domaine du Vieux Moulin » dont fait partie « la rue des Grains » et une partie de la « Rue de Mulhouse » à l'euro symbolique.

Par ailleurs, la voirie est conforme et en bon état d'entretien.

Par courrier du 25 juillet 2019, le syndic C.L.M IMMO a fait parvenir à la mairie une copie du procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires qui a validé la rétrocession à la commune de la voirie privative du « Domaine du Vieux Moulin » à l'euro symbolique. Le syndic propose que les honoraires de géomètre et de notaire soient pris en charge par le syndicat des copropriétaires.

Aliénation du premier étage de l'ancien CPI: avis des conseillers municipaux

Par délibération du 21/01/2022, les conseillers ont émis le choix d'aliéner le 1^{er} étage et 2 salles situées à l'entresol, ils ont approuvé le cahier des charges de la vente et notamment le prix de la vente évalué à 505 000 € par le service des Domaines en date du 14/12/2021.

Le délai de dépôt d'une candidature à l'acquisition du bien aliéné a été fixé au 28/03/2022.

A cette date aucune candidature n'a été réceptionnée en mairie.

Cependant, deux jeunes dentistes ont récemment pris contact avec certains membres de la municipalité.

Suite à un rendez-vous le 11/04/2022 en mairie, ces dentistes ont clairement exprimé le souhait de vouloir se porter acquéreurs. Malheureusement, suite à une étude de marché et de faisabilité, le tarif proposé dépasse leur budget et ils sollicitent des conseillers municipaux une négociation.

Monsieur le Maire explique aux membres présents que l'étage n'a pas encore été rendu accessible aux Personnes à Mobilité Réduite et que cet investissement incomberait également à ces dentistes.

Monsieur le Maire explique notamment qu'Eschentzwiller et ses villages avoisinants (comme Dietwiller et Zimmersheim) ont un réel besoin au niveau santé et que cette arrivée présenterait un intérêt communal et intercommunal notable.

Aussi, il propose, malgré l'estimation des Domaines, d'effectuer une baisse du tarif de vente de 10%, ramenant la mise à prix du 1^{er} étage et des 2 salles de l'entresol à 454 500 € net.

Il propose au conseil municipal de modifier ainsi le cahier des charges établi avec un nouveau prix de vente. Le Conseil municipal décide l'aliénation du 1^{er} étage et de 2 salles situées à l'entresol de l'ancien CPI sis 2A, rue de Mulhouse. Les clauses du cahier des charges étant satisfaisantes, il s'accorde la possibilité de poursuivre la réalisation de la cession. Il approuve le cahier des charges et notamment le prix modifié et abaissé de 10% par rapport à l'estimatif des Domaines qu'il y prévoit. Il autorise Monsieur le maire, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession du 1^{er} étage et des 2 salles de l'entresol de cet immeuble par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun, et à signer une promesse de vente avec les candidats dentistes qui se sont présentés en mairie le 21/04/2022 à la condition que ces derniers déposent leur candidature et qu'aucune autre offre n'ait été réceptionnée.

Affaires de personnel

Création de poste pour des agents saisonniers

Le Conseil municipal autorise le recrutement de deux jeunes pendant la période estivale (juin, juillet et août 2022) au sein des services municipaux.

Création d'un poste parcours emploi compétence

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, Monsieur le Maire propose de créer un emploi dans les conditions ci-après, à compter du 1^{er} septembre 2022.

Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements.

Ce contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Le Conseil municipal autorise la création d'un poste d'aide aux institutrices pour l'école primaire à compter du 1^{er} septembre 2022 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ». Il précise que le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet sera d'une durée initiale de 12 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention, et que la durée du travail est fixée à 26h/semaine rémunérée à 20,48h/semaine afin que le candidat puisse bénéficier des congés scolaires. Il indique que la rémunération de cet emploi sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire en vigueur multiplié par le nombre d'heures de travail.

Le Conseil municipal autorise la création de ce poste.



SEANCE DU 19 MAI 2022

Affaires financières

Recours contre le plan de gestion des risques inondation (PGRI) 2022/2027

Malgré le soutien des collectivités alsaciennes apporté au syndicat des Rivières de Haute-Alsace (voir compte-rendu du CM du 25 mars 2022), aucune modification n'a été apportée au document final dont l'arrêté a été signé le 21 mars 2022 et publié au journal officiel le 14 avril 2022.

Aussi, lors de son dernier comité syndical le 23 mars 2022, RIVIERES de Haute-Alsace a décidé de déposer un recours contre le PGRI.

Par conséquent, le conseil municipal décide de soutenir la démarche de RIVIERES de Haute-Alsace.

Affaires patrimoniales

Dénomination d'un sentier longeant la propriété Favre entre la rue des Tilleuls et la rue de l'Eglise

2022 marque le centième anniversaire de la maison familiale FAVRE située 5, rue des Tilleuls.

Cette belle villa a été habitée par les époux Roger (05/11/1885-29/10/1956) et Anna FAVRE (13/09/1889-23/04/1969) et s'est transmise de descendance en descendance.

Ces deux personnalités ont œuvré pour le village d'Eschentzwiller.

Sur proposition d'Olivier FAVRE, petit-fils des deux époux et occupant actuel de la maison familiale, le conseil municipal décide de dénommer « Sentier Anna et Roger FAVRE » le sentier longeant la propriété située 5, rue des Tilleuls et reliant la rue de l'Eglise à la rue des Tilleuls.

Dénomination de la bibliothèque municipale

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la bibliothèque municipale, située 4 rue des Tilleuls dans une salle du Dorfhüss, a été initiée par Henri et Gaby BERTSCH.

Pour leur rendre hommage, le conseil municipal décide de nommer la bibliothèque communale « Bibliothèque Gaby et Henri BERTSCH ».

Dénomination de la salle d'échecs

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'une salle du Dorfhüss est principalement utilisée par le CJREZ, Club de Jeux de Réflexion d'Eschentzwiller et de Zimmersheim.

Pilier du Club d'échec et surtout co-fondateur, Alain FRANCOIS, habitant d'Eschentzwiller, est décédé le 06 janvier 2022.

Il a notamment enseigné les échecs aux enfants des écoles d'Eschentzwiller et, passionné, a réussi à faire évoluer certains de ses élèves dans des clubs de haut niveau.

Pour lui rendre hommage, le conseil municipal décide de nommer la salle du club d'échecs au Dorfhüss « Salle Alain FRANCOIS ».

BISTROT EPHEMERE

Dans le cadre de l'exploitation de la licence IV, le Bistrot éphémère a réouvert ses portes après deux ans de veille covid.

Une fois de plus l'occasion de se retrouver entre villageois, amis ou encore associations, clubs sportifs et même personnes d'autres villages qui reviennent chaque année.

Une ambiance conviviale à renouveler, vivement l'année prochaine.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ESCHENTZWILLER

Monsieur Henri BERTSCH a réalisé ce projet qui lui tenait à cœur avec son épouse Gabrièle. L'installation s'est faite avec l'aide de deux bénévoles. L'ouverture a eu lieu le 07 avril 2007, avec des ouvrages de toutes sortes, généreusement offerts par les habitants du village. La municipalité a contribué financièrement à l'achat de livres à partir de l'année suivante, ce qui nous permet de proposer régulièrement des nouveautés aux lecteurs.

Mr Henri BERTSCH, Mmes Rada METTMANN et Anne-Marie REICHERT ont participé à un stage de bibliothécaire à Colmar.

A plusieurs occasions, des écrivains sont venus présenter leurs livres et dialoguer avec les lecteurs : Elise FISCHER, Marie KUHLMANN, Martial DEBRIFFE, Michel HUTT, Marie-Christine TARTAGLIA.

Jean RENE, auteur- compositeur de chansons pour enfants a présenté un petit récital pour les enfants.

Nous avons fêté les 10 ans de la bibliothèque le samedi 30 septembre 2017 avec sept auteurs alsaciens : Yves BISCH, André CABARET, Bernard FISCHBACH, Antoine HEPP, Michel HUTT, Pierre KRETZ, Marie-Christine TARTAGLIA qui se sont joints à nous pour présenter leurs ouvrages et s'entretenir avec les lecteurs. La conteuse Marie-Hélène SANTINELLI a animé deux séances de contes pour les enfants. Cette journée a été appréciée autant par les auteurs présents que par les lecteurs et autres visiteurs.

Nous espérons recevoir d'autres écrivains dans les années à venir.

Monsieur Henri BERTSCH nous a quitté récemment, il nous manque déjà. Grâce à lui, un petit village comme ESCHENTZWILLER possède sa propre bibliothèque.

La Bibliothèque sera ouverte toutes les deux semaines en juillet et en août, comme chaque année au moment des vacances d'été.

2022	Vendredi de 16H à 18H	Samedi de 14H à 16H
JUILLET	15/07/2022	02/07/2022 30/07/2022
AOUT	13/08/2022	26/08/2022
SEPTEMBRE	09/09/2022 23/09/2022	03/09/2022 17/09/2022

Nouveautés :

CHALANDON Sorj : Enfant de salaud

CHATTAM Maxime : Autre Monde et Ambre

CHATTAM Maxime : Le cœur de la terre

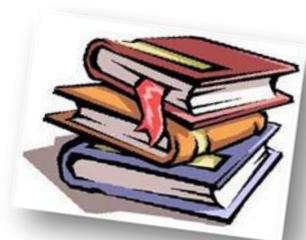
JONASSON Eric : Douce, Douce, Vengeance

KINSLEY T.E : Les enquêtes de Lady Hardcastle et Mort au tournant

MAY Peter : Meurtres à Pékin

ORSENA Eric : La passion de la fraternité et Beethoven.

PLOTZLICH Olivier : La fille du bourreau et le moine noir.



INAUGURATION DE LA PISTE CYCLABLE

Le 7 mai 2022, la piste cyclable entre Dietwiller et Eschentzwiller a enfin été inaugurée après plusieurs reports.

Le soleil nous a honoré de sa présence aux côtés du président de M2a, Monsieur Fabien Jordan, de Monsieur Ludovic Haye, sénateur, de Monsieur Alain Charrier, sous-préfet, de Monsieur Daniel Adrian, conseiller départemental, des maires de Dietwiller, Zimmersheim et Eschentzwiller, Messieurs Frantz, Sturchler et Iffrig ainsi que de Madame Stimpl, première adjointe d'Habsheim.



PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire et les poules de Florence

Depuis quelques temps, nous avons fait la connaissance de Florence avec qui nous avons établi un partenariat. Nous lui apportons quotidiennement les restes de nourriture des repas de midi, en échange elle accepte de nous recevoir par petits groupes, de temps en temps, pour nous montrer les poules dans leur environnement. Pour le plus grand plaisir des enfants, ils ont pu leur donner à manger et ramasser les œufs. Chacun est reparti avec son œuf.

Un grand merci à Florence pour sa gentillesse



Les enfants se préparent déjà pour la rentrée prochaine en dépoussiérant leurs outils de travail.



ÉCOLES

Venue de la conteuse

Nous avons cette année encore la chance de pouvoir écouter les merveilleuses histoires de notre conteuse préférée, Marie-Hélène Santinelli.

Elle vient gracieusement, une fois entre chaque période de vacances, partager avec chaque classe, de la petite section au CM2, des contes qui nous font voyager.

Nous aimons beaucoup l'histoire de la famille éléphant, nous la redemandons à chaque fois !

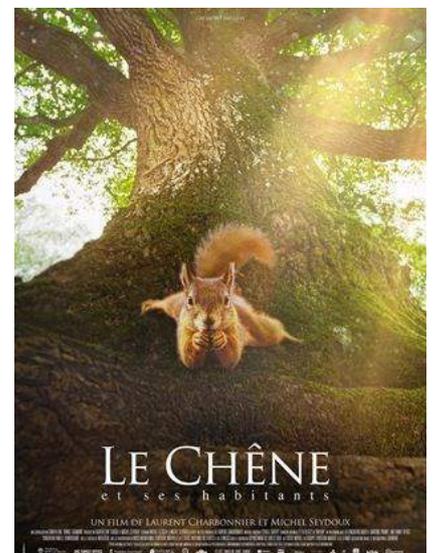


Le chêne

L'éducation au développement durable figure désormais en bonne place dans les programmes. Les classes promenades, la classe de découverte dans la vallée vosgienne en sont des déclinaisons importantes mais il existe beaucoup d'autres opportunités pour travailler ce sujet.

C'est pourquoi, les enseignantes de l'école primaire ont décidé d'emmener leurs élèves en sortie au cinéma BelAir à Mulhouse, pour visionner **un film documentaire** passionnant, « Le Chêne ». Ce film décrit non seulement la vie et le développement à travers les saisons d'un chêne mais aussi toutes les vies qui en découlent, en dépendent.

C'est l'occasion pour les élèves de percevoir de manière intuitive et réaliste tous les liens, les connexions qui existent entre les différents domaines du vivant.



Classe d'environnement

Les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 sont parties en classe d'environnement à Stosswihr dans les Vosges du 24 au 29 avril. Elles étaient logées au centre PEP de La Roche.

Ce voyage scolaire a permis à chaque élève de découvrir la vie en collectivité en partageant avec ses camarades, les enseignants et les accompagnateurs tous les moments du quotidien.

Les élèves de GS/CP dormaient dans un dortoir tandis que les élèves des deux autres classes occupaient des chambres de 3 ou 4 lits.

La semaine avait pour thématique principale la nature et les activités proposées étaient nombreuses !

Les enfants ont effectué de belles randonnées ponctuées de multiples découvertes (visite d'une chèvrerie et d'une fromagerie, partie de cache-cache en forêt, découverte de l'histoire du Katzenstein, identification des traces d'animaux,...). Les magnifiques paysages étaient en eux-mêmes des spectacles !



Les élèves ont aussi pêché des gerris, des larves de libellules et autres insectes dans la mare !





Ils ont également découvert le monde merveilleux des abeilles et ont revêtu leurs vareuses pour aller explorer les ruches.



Les plus grands ont découvert la pratique sportive de l'ultimate.

Ils ont aussi eu la chance d'avoir une éducatrice allemande qui a donné une tonalité bilingue à leur séjour.



La construction de cabanes, une balade nocturne, la recherche de balises, un sentier pieds nus, un sentier des cinq sens et d'autres activités étaient au programme !

Chaque soir, les animateurs ont proposé des activités variées, telles que du bricolage, du théâtre d'ombre, des jeux de société. Le feu de camp organisé lors de la dernière soirée a permis de déguster des chamallows grillés et de chanter autour du feu afin de clore de façon festive ces journées passées ensemble ! Ce séjour, reporté depuis mars 2020, a été un vrai succès. Les élèves, tout comme les adultes, ont beaucoup apprécié ces moments partagés et ce cadre idyllique, hors du temps !

L'eau dans tous ses états

Les 5 et 19 mai, les élèves de la classe de CE1/CE2 ont pu bénéficier de l'intervention d'une animatrice du Cine du moulin de Lutterbach sur le thème du cycle de l'eau.

Le 5, l'intervention s'est faite en classe, les enfants ont ainsi pu comprendre le trajet de l'eau depuis sa source jusque dans nos robinets ainsi que l'importance d'éviter toute pollution.

Le 19, la classe, ainsi que la classe des CM, a pris le bus direction Kirchberg pour rejoindre ensuite à pied la source de la Doller. Les enfants ont été très surpris par la taille de la source, un si petit filet ne peut alimenter une rivière et une partie de la réserve d'eau de la région mulhousienne !



Deux artistes en herbe

Cette année, le Crédit Mutuel de Riedisheim a renoué avec son traditionnel concours de dessin, en pause depuis deux ans pour cause de covid.

« Pour toi, qu'est-ce que le beau ? » a été le thème de cette 52^{ème} édition du concours Euro jeune.

Pas moins de 520 dessins ont été réceptionnés, les écoles de Riedisheim (Bartholdi et Lyautey), de Zimmersheim, d'Eschentzwiller ainsi que le collège Gambetta de Riedisheim ont participé. Seuls, 10 dessins ont été distingués.

Dans la catégorie des 6-8 ans, ce sont deux élèves de CE1 d'Eschentzwiller qui ont été récompensés, Amaury et Victor.

Le dessin de Victor a aussi eu l'honneur d'être choisi pour participer à la sélection nationale.

Un très grand bravo à ces deux artistes en herbe pour leur récompense bien méritée.



Soirée poétique

A l'occasion du 24^{ème} **printemps des poètes**, qui s'est tenu en France au mois de mars de cette année, les élèves de CM1/CM2 ont travaillé autour de ce projet durant plusieurs semaines. Ils ont copié, appris, lu, composé, étudié, inventé de la poésie. Ainsi, ils ont travaillé la langue orale, l'expression écrite, l'étude de la langue, la lecture...

Afin de concrétiser cet important travail, la classe a organisé une **soirée poétique** à laquelle les familles étaient conviées. Les parents sont venus nombreux pour assister au programme proposé. Les élèves ont ainsi pu se mettre en scène, seuls, à plusieurs ou accompagnés d'un parent. Le trac, l'émotion, la fierté étaient au rendez-vous ! Un tel dispositif est très motivant pour les enfants qui vivent ces situations de communication avec joie.

La soirée s'est terminée avec un petit buffet partagé. Beaucoup de retours positifs ont été pour nous, des encouragements nécessaires au vu du travail réalisé. Merci.

Erika DERSOIR



Sortie à la ferme pédagogique

Mardi 5 avril 2022, les élèves de l'école maternelle ont passé une journée bien remplie à la ferme pédagogique de Bouxwiller.

Au programme :

- Nous avons nourri les lapins, les moutons et les 2 cochons Grognon et Glouton.
- Nous avons donné les biberons aux très jeunes chevreaux affamés ; une activité qui a rencontré un franc succès.
- Nous avons traité une chèvre et bu son lait directement.
- Nous avons découvert le vaste enclos des volailles avec des poules, des coqs, des pintades, des dindons, des canards, des oies, des paons...

Puis nous avons fabriqué du pain que nous avons pu remporter à la maison et déguster en famille.

La journée a passé très vite et a été fort appréciée des enfants.



Festival RAMDAM

La classe de l'école maternelle a participé au festival RAMDAM, festival de littérature de jeunesse, organisé les 26 et 27 mars 2022 à la MJC de Wittenheim.

Sur un thème, cette année il s'agissait de « la ferme », les enfants ont apprécié de lire en classe une sélection de 4 livres, puis de réaliser une production artistique collective qui a été exposée lors du festival aux côtés de 100 autres classes.

Les enfants ont construit un « poulailler coopératif » d'après un livre de la sélection « **Plus forts ensemble !** »

Les poulettes accueillent toutes sortes d'animaux – renard, fouine, serpent, rat, écureuil, araignée, cigogne...- pour s'occuper des poussins et des œufs de leur poulailler.

Depuis « Plus forts ensemble » est devenu la devise de notre classe.



ANNIVERSAIRES

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de santé à toutes les personnes ayant fêté leur anniversaire.

M. Michel SCHLIENGER, 75 ans le 21 avril
 Mme Brigitte ANSELM, 75 ans le 26 avril
 Mme Brigitte PALDUPLIN, 75 ans le 13 mai
 M. Nazzareno LECCE, 90 ans le 26 mai
 Mme Michèle LANDWERLIN, 75 ans le 18 juin
 Mme Monique HASSLER, 85 ans le 19 juin



M. LECCE



M. SCHAUB

Nous souhaitons encore un très joyeux anniversaire à M. Georges SCHAUB qui a fêté ses 80 ans le 31 janvier dernier et à M. LECCE qui a fêté ses 90 ans le 26 mai.

JOURNEE CITOYENNE

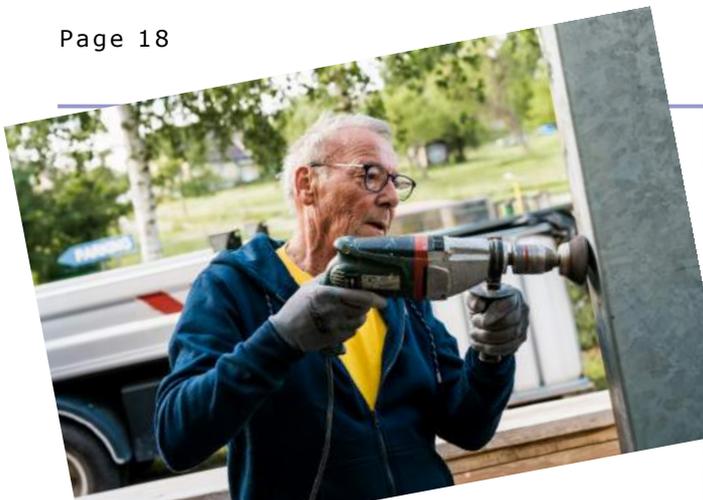


Vous avez, cette année encore, été très nombreux à participer à la Journée citoyenne, le samedi 28 mai, et ce, malgré le pont de l'Ascension.

Un très grand merci à vous tous pour votre investissement dans la vie du village.







COMMUNE



Photos: m2A et Mme Rolland

HENRI BERTSCH, VICE-PRESIDENT DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

La société d'histoire est née en 1992 au lendemain de la cessation de parution du bulletin paroissial édité durant plus de vingt ans par le curé Joseph Ackerer, dont les recherches sur le passé d'Eschentzwiller, venant après les remarquables travaux réalisés par le curé Paul Schmitt, méritaient en effet d'être poursuivies et élargies.

Beaucoup de grandes communes de la couronne mulhousienne avaient déjà une société d'histoire, afin de lever le voile sur un passé dont les témoignages disparaissent de plus en plus vite. Le projet aurait pourtant pu rester pour un long moment encore au fond d'un tiroir si la création du comité de gestion du caveau de l'ancienne école n'avait permis à Henri BERTSCH et à Pierre WEISS de faire connaissance et de découvrir leur passion commune pour le passé du village.

Henri originaire de Mulhouse, a passé son enfance rue Kléber au numéro 24, dans le quartier fonderie où se situait la SACM dans laquelle travaillaient son papa. L'auteur de ces lignes connaît bien ce quartier, puisque lui aussi y est né, dans la même maison que Henri, et c'est le hasard qui nous a remis en contact de nombreuses années plus tard habitant tous les deux ce beau village et découvrant une passion commune pour sa riche histoire.

Henri s'étant pris d'affection pour sa commune d'adoption où était née son épouse a rapidement pris conscience de la nécessité de recenser et de préserver non seulement les vestiges, mais le patrimoine tout entier, une volonté concrétisée par des recherches généalogiques sur la famille de son épouse et encouragée par le fait que, en peu de temps, de nombreux témoignages du passé disparaissent à Eschentzwiller : vieux tilleul de la place de l'Eglise, maisons anciennes, toits ancestraux, etc.

Henri, dans un article paru dans le bulletin de 2003, 10 ans après la création de la SHE, explique les raisons qui l'ont encouragées à créer une association d'histoire : le manuscrit du Chanoine Paul Schmitt sur l'histoire du village, sa soif de connaître l'histoire locale et de la faire partager, la création du comité de gestion du Dorfhuss. Si vous désirez avoir les détails de cette création, vous pouvez vous référer au bulletin n° 11 (2003), toujours disponible à la société d'histoire.

Si Henri Bertsch est à l'origine de la SHEZ, il ne voulut pas en être le premier président alors qu'il l'aurait mérité. Avec modestie, il a préféré laisser ce rôle à Pierre Weiss qui était professeur d'histoire. Henri devint le premier vice-président de l'association, secondé par son ami Auguste Herzog et le resta de nombreuses années.

Très actif au sein de la société il a écrit, parfois épaulé par Gaby son épouse, de nombreux articles inspirés, souvent, par les travaux des deux curés Schmitt et Ackerer. Il voulait redonner aux habitants du village, aux anciens surtout, le goût et l'envie de se souvenir, entreprendre une intense action de sensibilisation pour que chacun se sente concerné par cette recherche du passé, ne serait-ce qu'en confiant à la société d'histoire, pour étude ou reproduction, les documents anciens qu'il possède (photos, imprimés, manuscrits, etc. voire outils anciens) et recenser le patrimoine architectural et naturel existant.

Henri s'est aussi passionné pour la généalogie. Ses recherches sur les origines des familles maternelles (1632) et paternelles (1815) de son épouse lui ont permis d'acquérir une excellente connaissance des écritures en vieil allemand. Il s'est attelé au déchiffrement et à la saisie des registres paroissiaux de l'église d'Eschentzwiller, parmi les plus anciens de la région, et a fait paraître, avec le cercle généalogique de Haute Alsace, le Sairepa (saisie des registres paroissiaux), travail titanesque qui permet aujourd'hui à de nombreux généalogistes de retrouver facilement leurs ancêtres eschentzwillerois.

C'est Henri aussi, avec Jean Paul Kleinhans qui après une visite à l'ancien curé d'Eschentzwiller (de 1940 à 1954) Paul Schmitt, reçut en leg le manuscrit et les archives de ce prêtre qui avait fouillé les archives locales, départementales et régionales et écrit sur près de 570 pages l'histoire de notre commune. Jean Paul et Henri, ont par la suite légué officiellement à la société d'histoire cet incomparable manuscrit, précieusement conservé dans ses archives.

Henri a transmis sa passion à son épouse, Gaby qui devint la trésorière dynamique et efficace de la SHEZ, nous avons une pensée émue pour elle.

A une époque où tout évolue si vite, où les bulldozers peuvent effacer en quelques heures les témoignages de siècles entiers, il faut espérer que l'initiative prise par Henri, suivi par une poignée d'hommes et de femmes (le premier comité) permettra de poursuivre l'oeuvre des curés Schmitt et Ackerer pour préserver le patrimoine du village.

Henri, tu étais un historien passionné qui a beaucoup apporté à sa commune, tu étais aussi mon plus ancien ami, nous ne t'oublierons jamais.



La société d'histoire a besoin de vous.

Nous cherchons la date de l'arrivée de l'électricité à Eschentwiller. Si parmi les anciens qui lisent ce bulletin, quelqu'un connaît la réponse, merci de bien vouloir vous mettre en rapport avec nous au 03 89 65 49 16 ou 06 81 02 46 10 ou par mail shezhistoire@free.fr ou ed.buhler@gmail.com

D'autre part, je vous rappelle notre appel pour les poëles de masse "Kacheloffe ou Kuntscht" paru dans le bulletin communal précédent. Merci d'avance, salutations cordiales - E. Buhler

PORTE DU 11 RUE BONBONNIERE

Comme beaucoup d'entrées à Eschentwiller, celle-ci présente un linteau orné d'un écu en relief armorié, accosté d'une date gravée : ici le millésime 1586.

Le 11 rue Bonbonnière est une ancienne ferme.

Le haut pignon de ce logis à cinq niveaux d'ouverture marque l'importance de cette grande demeure en pierre calcaire qui porte le millésime 1586. Profitant de la pente du terrain, la porte de la cave qui ne s'étend que sous les deux tiers du bâtiment, a été ouverte sur la rue.

La disposition intérieure est remarquable et n'a pas été modifiée. L'escalier en vis intérieur, construit en bois, avec départ en pierre dans la cave, est accolé au mur gouttereau, à gauche de la porte d'entrée. Il dessert six pièces à chaque étage. Une grange subsiste, les bâtiments annexes ont été supprimés.

Extrait de l'ouvrage "Cantons de HABSHEIM" L'Inventaire - Images du patrimoine. Éditeur : Le Verger 1992.



Dessin de Daniel Osowieki

DES NOUVELLES DE L'ASCL

MARCHE DU PRINTEMPS

Pouvoir organiser à nouveau notre Marche du Printemps le samedi 23 avril 2022 a été une bonne nouvelle pour le Comité de l'A.S.C.L. après deux années de restrictions pour cause de crise sanitaire.

Félicitations et merci aux organisateurs pour la mise en place des deux circuits de 6 et de 10 km, à tous les bénévoles pour la réalisation de notre traditionnelle soupe aux lentilles, la tenue de la buvette et la restauration. Je n'oublie pas la Municipalité pour son soutien logistique.

Nous avons enregistré une participation proche de 200 marcheurs malgré un temps incertain en tout début de manifestation.

Classement final : 1ère place Association des ARIAS D'ESCHENTZWILLER
2ème place A.S.P.T.T MULHOUSE TRIATHLON



BASKET

Malgré de multiples contraintes dues à la crise sanitaire, notre seule équipe en compétition termine sur le podium à la deuxième place de la poule B en 3ème division du championnat départemental du Haut-Rhin. Félicitations aux deux entraîneurs ainsi qu'à l'ensemble des licenciés présents sur le terrain et à la table de marque pour le bon déroulement des matchs à domicile.

Nous avons dû, à notre grand regret, annuler la fête du basket Jeunes et Famille prévue le 18 juin 2022, les cadres organisateurs ne pouvant être présents pour diverses raisons.

MARCHE AUX PUCES

Réservez dès à présent la date du **28 août 2022** pour notre traditionnel Marché aux puces qui se tiendra dans le secteur de l'école primaire.

Des formulaires de réservation d'emplacements seront distribués prochainement dans le village.

L'ensemble du comité de l'ASCL vous remercie par avance pour votre soutien et votre présence lors de cette manifestation.

LES ARIAS

L'association de musique « Les ARIAS d'Eschentzwiller » est présente dans le village depuis 45 ans et regroupe actuellement pas moins d'une quarantaine familles !

Nous proposons un éveil musical en groupe, sur 2 années, à partir de 4 ans, qui permet d'acquérir les premières notions de rythme, de solfège... en travaillant avec des métallonotes de couleurs et des petits claviers. Cette première approche de la musique permet de poser des bases en vue de la pratique d'un instrument.



A partir de 6-7 ans, initiation à l'instrument : flûte à bec, piano, orgue, synthétiseur, guitare, batterie, accordéon (cours individuels avec solfège inclus). Les adultes sont également les bienvenus.

Les élèves ayant déjà quelques années de pratique se réunissent également en duos, trios ou en orchestres, notamment pour le **concert annuel** donné au printemps.

Les autres temps forts de l'année sont la fête de **Saint Nicolas**, où nous partageons un moment musical et convivial avec les aînés du village qui répondent à notre invitation, et ainsi qu'une **soirée d'audition** en fin d'année.

Pour l'année scolaire 2022/2023, merci de prendre contact avec la présidente, Mme Coquet Monique, au 06 15 26 33 47 si vous êtes intéressés.

Une réunion de rentrée aura lieu mercredi 7 septembre à 19h30 au Dorf'Hüss d'Eschentzwiller, pour fixer les créneaux horaires des cours et expliquer le fonctionnement de l'association.



Retour sur le concert des ARIAS, le 22 mai 2022

Après deux années où il n'a pas été possible de se produire en raison de la crise sanitaire, la joie qui animait les musiciens a été communicative et le public, venu nombreux, a su montrer sa sympathie et son soutien à l'association. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que tous les parents qui se sont produits avec leurs enfants, au piano, à la clarinette, au violon, à la guitare, à l'accordéon, à la flûte...

Merci aussi aux musiciens extérieurs à l'association de nous avoir rejoints : anciens élèves ou nouveaux amis, au piano, à la harpe ou à la clarinette. Eux aussi ont éprouvé une grande joie de pouvoir à nouveau partager leur talent en public.



Et merci à tous les membres de l'association pour la bonne organisation de cette manifestation, à tous les postes : sono, diaporama, vente de gâteaux et boissons, installation et rangement...



Nous avons aussi vécu une belle soirée d'audition le vendredi 20 mai, en comité plus réduit, où les plus jeunes ont présenté un petit spectacle sur le thème des indiens et où tous les musiciens se sont vus remettre un diplôme d'encouragement récompensant leur assiduité et leurs progrès tout au long de l'année.



GYM-DANSE

FAITES DU SPORT !

L'association gym danse vous propose différentes activités qui reprendront la semaine du 05 septembre 2022 à la salle du Muhlbach :

Des pré-inscriptions/informations auront lieu le samedi 3 septembre de 10.00 à 12.00 devant la salle du Muhlbach.

Avec Jockha, danseur professionnel et professeur diplômé :

À partir de 8 ans

Hip-hop : débutants et intermédiaires le vendredi de 17 à 18.30

Hip-hop : continuants et perfectionnement le vendredi de 18.30 à 20.00

Avec Anthony, coach sportif et sophrologue :

Pilates et stretching pour une gym en douceur à l'écoute de votre corps et dans le respect de vos capacités.

Le lundi de 18.30 à 19.30

Avec Sylvie, coach sportive et professeur diplômée :

Marche nordique avec échauffements et étirements. Vers les collines de Rixheim ou par covoiturage dans les proches environs pour changer de paysages. Le tout dans la convivialité et la bonne humeur ! Nous vous prêtons les bâtons pour essayer.

Venez rejoindre ce groupe qui s'est formé il y a un an !

Le lundi de 14.00 à 16.00

Avec Laure, gymnaste et entraîneur sportif

Gym 3 pommes pour les 3 à 5 ans – éveil gymnique, chorégraphie –

Le lundi de 17.00 à 18.00.

Pour tout renseignement : Janine Girard : 06 72 44 97 16



AUVENT DU PRESBYTERE

Tout va très bien, Madame la Marquise ...



Soucieux de peaufiner l'esthétique du presbytère nouvellement crépi, Christophe Fischer et Gérard Lorentz se sont lancés dans la construction d'une nouvelle marquise en remplacement du petit toit abîmé qui protégeait de la pluie l'entrée du bâtiment.

Après plusieurs samedis de dur labeur et d'intenses réflexions dans l'atelier et le garage de Christophe, les deux acolytes, aidés par Jean-Robert Willig pour le montage, ont posé la nouvelle marquise il y a quelques semaines. Gouttières et zinguerie ont été ajoutées par Pierre Lipp peu de jours plus tard. Le matériel nécessaire à sa fabrication a été payé par la commune, merci à elle.

Cette élégante marquise trône désormais au-dessus du bel escalier de pierre menant au presbytère et protège avantageusement ses occupants et utilisateurs (Conseil da Fabrique, Chorale, paroissiens et associations).



Sans l'implications de nombreux bénévoles, le Conseil de Fabrique ne pourrait parvenir ni à finaliser ses actions, ni à concrétiser ses projets. C'est pourquoi il souhaite remercier de tout cœur toutes les personnes qui le soutiennent et qui donnent de leur temps tout au long de l'année pour le nettoyage et l'embellissement de l'église ainsi que pour la distribution des bulletins.

Un grand merci à Danielle Kirchhoffer notre sacristaine pour son immense disponibilité et son dévouement.

Le Conseil de Fabrique.

PROCHAIN DON DU SANG

MERCREDI 3 AOUT 2022 à la salle du Muhlbach.

Venez nombreux.



LUMIERE SUR NOS ARTISANS

Calybeje

Depuis le mois d'avril, tous les jours, du lundi au vendredi, de 11h45 à 13h, vous pouvez récupérer votre repas au caveau.

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, il est possible de se faire livrer, sur demande, entre 11h et 11h45.

Le menu de la semaine est disponible à partir du vendredi précédent, sur le site www.calybeje.fr, sur la page Facebook « Mairie d'Eschentzwiller » et directement au caveau.

Les plats sont variés, les ingrédients majoritairement de provenance locale, Jean Bastière propose également du « snacking ».

Dans une démarche « Zéro gâchis », les plats invendus sont proposés à 5€ le lendemain.

Pensez à réserver (au plus tard, la veille) : 06 16 50 11 45



Fred'Elec 68

Installé depuis octobre 2015, Frédéric Roellinger s'occupe entre autres de rénovations, remises en conformité des installations électriques aux nouvelles normes et dépannages électriques domestiques et tertiaires (bureaux, magasins ...).

Vous pourrez également le contacter pour vos installations d'alarmes, de réseau informatique et d'installation électrique pour les piscines/SPA (dont les lignes de puissance).

Il est en cours d'habilitation pour l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques chez les particuliers.

Fred/Elec 68 : 1 Grand Rue – Eschentzwiller – 06 79 10 96 59

LE CASQUE A VELO

Le casque à vélo? Et j'aurai l'air de quoi ?

L'été étant bien installé, de plus en plus de personnes circulent à vélo sur les routes. C'est un moyen de locomotion, qui allie économies, écologie et bénéfiques pour la santé.

Mais faire du vélo doit rester un plaisir, c'est la raison pour laquelle il est fortement conseillé de porter un casque (obligatoire pour les moins de 12 ans, depuis le 22 mars 2017, voir décret n° 2016-1800 du 21 décembre 2016), car porter un casque correctement ajusté évite à la tête d'absorber toute la force d'impact d'une chute...

Concrètement, quatre traumatismes crâniens sur cinq pourraient être évités si chaque cycliste portait un casque.

Alors pourquoi croise-t-on tant d'enfants dans notre village sans casque ?

Les enfants de 10 à 14 ont moins tendance à le porter car ils le trouvent inconfortable, pas beau ou qu'ils ne perçoivent pas les dangers liés au fait de ne pas le porter !

Quelques chiffres

- Le crâne humain a une épaisseur d'environ un centimètre.
- Il peut être fracassé par un impact se produisant à seulement 7 km/h.
- Les jeunes cyclistes se déplacent à des vitesses moyennes de 11 à 16 km/h.
- **Chaque année en France, environ 150 personnes décèdent après une chute à vélo.** Et voulez-vous une autre statistique ? Dans 90 % des cas, le cycliste qui meurt des conséquences de sa chute ne portait pas de casque. La plupart du temps, ces décès sont causés par des lésions cérébrales irréversibles, conséquences directes d'un traumatisme crânien.

- Les porteurs de casque auraient 60 % de risque en moins, par rapport aux cyclistes tête nue, d'être gravement blessés à la tête en cas d'accident. Un casque à sa taille et c'est important de le marteler – À SA TAILLE – permet de protéger efficacement le cerveau et la boîte crânienne. Le fait d'avoir un casque va diminuer la violence du choc.

Toutefois, il est important de porter son casque correctement ajusté, en suivant la règle 2V1 :

- après avoir bien positionné le casque sur votre tête, il ne devrait pas y avoir plus de « 2 » doigts d'espace entre vos sourcils et le contour du casque;
- les sangles doivent former un « V » juste en dessous des oreilles;
- la sangle qui passe sous le menton doit être ajustée de façon à pouvoir y glisser seulement « 1 » doigt.

En tant que parent, la meilleure façon de parvenir à ce que notre enfant porte un casque à vélo, est de donner l'exemple et d'en porter un aussi !

LES VALENTINES EXPOSENT AU DORFHUSS

LES VALENTINES ont exposé leurs créations au DORFHUSS pendant le week-end du 1^{er} mai 2022.

Marie FALLER, Présidente de l'Association « J'Adoore les Artistes » jusqu'à la dissolution en 2019, a mis en scène cette exposition sur le thème de la nature.

Cinq artistes ont proposé leurs créations :

Delphine HINNINGER, céramiste d'Eschentzwiller, travaille la terre selon la méthode « raku ».

Anne ZEMB, originaire de Cernay, travaille avec du papier journal, de l'eau et de la farine et fabrique des personnages originaux.

Odile GUEY du Territoire de Belfort, tapissière de métier, réalise des pièces uniques.

Brigitte BADER, de Fessenheim, fabrique des objets en vannerie qu'elle associe aussi à de la céramique.

Cette dernière a proposé à tous ceux qui le souhaitaient de participer à une œuvre collective durant le week-end, elle en a profité pour donner quelques cours de vannerie.

Michèle SCHNEIDER, originaire d'Eschentzwiller, travaille la terre avec les techniques du raku et de l'engobe.

Les visiteurs ont pu voir de très beaux ouvrages lors de ce week-end expo très réussi.



SANS CASQUE À VÉLO,
VOTRE ENFANT RISQUE
PLUS QU'UN BOBO.

Le port du casque devient obligatoire à partir du
22 mars 2017 pour les enfants de moins de 12 ans.

SECURITE ROUTIERE
TOUS RESPONSABLES





Pour les curieux :

RAKU : procédé de cuisson de poterie à basse température (d'origine japonaise) puis enfumée et refroidie dans l'eau.

ENGOBE : revêtement mince à base d'argile délayée, et appliquée sur une pièce de céramique pour lui donner un aspect lisse.

SPA



DISTINCTION ENTRE CHATS LIBRES ET CHATS ERRANTS

Dans la continuité des contrats fourrière, la SPA de MULHOUSE – HAUTE ALSACE souhaite apporter certaines précisions sur la notion de « **chats errants** » et de « **chats libres** ».

Les **chats errants**, sont des chats qui n'ont pas ou très peu connus la main de l'homme dans les premiers mois, voire les premières années de leur vie. Rois de la débrouille pour survivre (poubelles, chasses d'oiseaux, de rongeurs, ...), ce sont aussi souvent des animaux malades, malingres, parfois porteurs de maladies contagieuses entre chats (FIV ou leucose féline [maladies non transmissibles à l'homme]).

Cependant :

- Ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats, souris une fois stérilisés
- Ils ne se bagarrent plus et ne délimitent plus leur territoire par des urines malodorantes, plus de miaulements en pleine nuit, plus de poubelles visitées.
- **Ils ne contaminent plus des maladies infectieuses comme le FIV, transmis par rapport sexuel et bagarres.**
- La population des chats « errants » est stabilisée, car même stérilisés, ils continuent à protéger leur territoire et empêchant d'autres arrivants de s'installer.

La loi du 6 janvier 1999 leur a donné un statut, celui de « **chats libres** ».

Le principe est simple : les chats errants ne sont plus conduits dans des associations pour adoption ou euthanasie, mais **stérilisés, identifiés puis relâchés dans la nature**. Ils deviennent alors des **chats libres** placés sous la protection de la Commune ou d'une Association.

La stérilisation des chats

Un acte de protection



Les chats sont des êtres sensibles, doués d'émotions, ressentant la douleur et le plaisir, la peur, la colère, la frustration, etc. Dotés d'une mémoire exceptionnelle leur permettant d'agir en fonction de leurs expériences, ils doivent être protégés contre :

- ✓ toute souffrance
- ✓ l'abandon
- ✓ l'absence de soins et de prévention des maladies
- ✓ la maltraitance

La stérilisation est le premier acte de protection contre les abandons, les fugues, les maladies infectieuses, les tumeurs et leur cortège de souffrances.

SORTIES NATURE

53 sorties « Nature » gratuites et sur inscription sont proposées jusqu'en novembre 2022 par m2A, le Moulin Nature et la Petite Camargue Alsacienne pour une découverte différente de l'agglomération.

Si vous êtes intéressés, rendez vous sur mulhouse-alsace.fr, vous y trouverez le programme complet des sorties.



ATELIERS « OBJECTIF ZERO DECHETS »

COLLECTE DES DECHETS

UN ESCHENTZWILLEROIS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE VOLLEY-BALL UNSS AU BRÉSIL



Noan Panchaud, jeune habitant d'Eschentzwiler et étudiant en classe de terminale au lycée Schweitzer de Mulhouse, s'est brillamment qualifié, avec l'équipe du lycée, pour les championnats du monde de volley-ball UNSS, en remportant au mois d'avril, le titre de champion de France UNSS de la discipline.

Joueur en club à l'AS Illzach Modenheim en championnat pré nationale, il atteint les demies finales (8^{ème} tour) de la coupe de France M18, se faisant éliminer à Cannes par l'équipe locale. Il est régulièrement appelé en sélection du Grand Est pour défendre les couleurs de notre région.

Noan a débuté dans ce sport en suivant les traces de son papa Laurent, dès l'âge de 3 ans. Après ses premiers échanges en baby-volley à la salle du Mulbach, il intègre le club d'Illzach toujours sur les traces de papa dès que les compétitions de jeunes lui sont accessibles. C'est tout naturellement que son jeune frère Nael viendra le rejoindre quelques années plus tard. Ils forment, aujourd'hui, tous deux une doublette redoutée des adversaires notamment par leur qualité de services smashés.

Ce jeune sportif, qui souhaite orienter sa carrière professionnelle dans le monde du sport, sait que les résultats ne sont que le fruit de travail, d'abnégation et d'humilité. Mais ce que Noan souhaite avant toute chose c'est de prendre du plaisir dans ce qu'il fait et aussi de contribuer à la fierté de ses parents Barbara et Laurent.

Les championnats du monde ont débuté le 18 juin au Brésil. Tout notre soutien à Noan et nos encouragements pour la suite de sa carrière.



DU NOUVEAU SUR ESCHEN

Un petit groupe d'amateurs de football propose à ceux qui le souhaitent de les retrouver un dimanche matin par mois pour un match informel et amical sur le terrain à côté de l'école.

Renseignements auprès de Thibaut TREMEL au 07 55 65 44 83



COMMEMORATION DU 8 MAI 45

La cérémonie de commémoration de la capitulation allemande a été célébrée au monument aux morts de Zimmersheim en présence Monsieur Philippe Sturchler, Maire de Zimmersheim et de Monsieur Gilbert Iffrig, Maire d'Eschentzwiller.



RECETTES

Gâteau au chocolat aux courgettes

Préparation : 10 minutes

Cuisson : 30 minutes

Ingrédients pour 6 personnes :

200 g de chocolat noir

100 g de sucre

100 g de farine

4 œufs

200 g de courgettes râpées

½ sachet de levure chimique

1 sachet de sucre vanillé

1 pincée de sel



Préchauffer votre four à 180°C.

Faire fondre le chocolat au bain marie.

Une fois le chocolat fondu, ajouter les courgettes râpées, le sucre, le sucre vanillé, les 4 jaunes d'œufs, la farine mélangée à la levure.

Monter les blancs en neige avec la pincée de sel et les incorporer délicatement à la pâte.

Verser la préparation dans un moule beurré et fariné.

Faire cuire 30 minutes.

Lorsque la cuisson est terminée, laisser tiédir et démouler.

LA SANTE A VOTRE PORTE

MEDECINS GENERALISTES

Cabinet des Dr DA SILVA, BAEUMLIN et SCHINDLER
Terrasses de l'Etang
8, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
03 89 43 83 46

CABINET INFIRMIER

Infirmiers à domicile
Valérie GUTMANN
Vivien SENECHAU
Alexandre CHALMET
Terrasses de l'Etang
8, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
03 89 06 29 27

MASSEUR KINESITHEREPEUTE A DOMICILE

Gunther Beltz
06 82 13 50 20
Guntherbeltz@gmail.com

TAXI DES COLLINES

Taxi + transport de malades
06 07 10 96 05
2, rue de la Hardt
ESCHENTZWILLER

PEDICURE-PODOLOGUE

Sylvie NOIRAUX-HAEMMERLE
Terrasses de l'Etang
8, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
03 89 42 89 78

CABINET DE KINESITHERAPIE

Mélissa GRASSER
Amandine HETZLEN
Vincent PERRIERE
Terrasses de l'Etang
6, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
03 89 43 97 11

OSTÉOPATHE

Alexis TANZI
Terrasses de l'Etang
8, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
06 70 33 82 50



AGENDA DES MANIFESTATIONS

Mercredi 03 aout

Don du sang

Salle polyvalente du Muhlbach

Dimanche 28 aout

Marché aux puces

*Ecole primaire, plateau sportif, rue des Charmilles,
rue des Saules, rue des Peupliers*

Vendredi 09 septembre

Sortie des Aînés

Mardi 20 septembre

Conférence SHEZ

Caveau du Dorfhuss

Dimanche 02 octobre

Repas Carpes-frites

Salle polyvalente du Muhlbach

Mardi 18 octobre

Conférence SHEZ

Caveau du Dorfhuss

Samedi 22 et dimanche 23 octobre

Salon des Vins

Salle polyvalente du Muhlbach

